

MOOREA FUND

Société d'investissement à capital variable
28-32, Place de la gare, L-1616 Luxembourg
R.C.S Luxembourg B 146.927
(Le « **Fonds** »)

AVIS AUX ACTIONNAIRES DE

MOOREA FUND

Le conseil d'administration du Fonds (le « **Conseil d'administration** ») informe les actionnaires du Fonds des changements suivants, qui prendront effet le 15 juillet 2021 (la « **Date d'effet** ») :

1. Restructuration du compartiment Moorea Fund – US Equity

Le compartiment Moorea Fund – US Equity (le « **Compartiment** ») sera restructuré de la manière décrite ci-après et sera rebaptisé Moorea Fund – Sustainable US Equity.

Sa politique d'investissement sera modifiée dans le but :

- de porter l'investissement minimum dans des actions américaines de 67 % à 90 % ;
- d'inclure environ 50 à 70 entreprises figurant dans l'indice S&P 500, seuls 10 % du portefeuille au maximum étant investis dans des entreprises qui ne figurent pas dans cet indice ;
- de limiter la part des titres de créance, des liquidités et des quasi-liquidités à 10 % (contre 15 % actuellement) ;
- de limiter les investissements dans d'autres OPCVM ou dans des OPC à 10 % (contre 20 % actuellement) ;
- de promouvoir les caractéristiques environnementales et sociales et les bonnes pratiques de gouvernance (ESG) dans la sélection des placements du Compartiment. À cette fin, la politique d'investissement inclura des critères de durabilité dans la sélection des placements : « Les actions dans lesquelles le portefeuille investit seront toutes analysées sous l'angle des critères ESG. Le Compartiment investira essentiellement dans des entreprises durables ou dont les caractéristiques en matière de durabilité s'améliorent de façon probante ».

La politique d'investissement précisera par ailleurs le processus de gestion s'agissant des critères ESG utilisé dans la sélection des placements.

2. Restructuration du compartiment Moorea Fund – Emerging Markets Equity

Le compartiment Moorea Fund – Emerging Markets Equity (le « **Compartiment** ») sera restructuré de la manière décrite ci-après et sera rebaptisé Moorea Fund – Sustainable Emerging Markets Equity.

Sa politique d'investissement sera modifiée dans le but :

- de promouvoir les caractéristiques environnementales et sociales et les bonnes pratiques de gouvernance (ESG) dans la sélection des placements du Compartiment : le Compartiment investira dans des émetteurs selon une sélection qui associe des critères financiers et extra-financiers, prenant en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), afin de répondre aux défis à long terme liés au développement durable tout en procurant une performance financière ;
- d'éliminer deux sous-stratégies, de sorte à ne conserver qu'une seule stratégie investie dans les marchés émergents.

Les instruments autorisés ainsi que leurs limites minimale et maximale respectives restent inchangés, hormis l'exposition maximale au risque pays de la Chine, qui est portée à 60 % (contre un maximum de 50 %).

3. Changement du nom de certains compartiments

Afin de refléter les critères de durabilité pris en compte dans les politiques d'investissement des compartiments répertoriés ci-dessous, les compartiments concernés seront rebaptisés comme suit (y compris les deux compartiments évoqués aux paragraphes 1 et 2 ci-dessus) :

Nom actuel	Nouveau nom
Gestion Patrimoniale	Sustainable Structured Income
European Equity Quality Income	Sustainable European Equity Quality Income
Euro Fixed Income	Sustainable Euro Fixed Income
Floating Rate Income	Sustainable Floating Rate Income
US Equity	Sustainable US Equity
Emerging Markets Equity	Sustainable Emerging Markets Equity

4. Nouvelle composition du Conseil d'administration

Suite à l'autorisation préalable de la CSSF, et suite à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui s'est tenue le 29 avril 2021, le Conseil d'administration est désormais composé de quatre membres, avec l'ajout de Mme Julie Follet.

5. Actualisation de l'ensemble des informations relatives à l'utilisation d'indices de référence

Entre autres conséquences, le Brexit a affecté certains administrateurs d'indices qui étaient auparavant enregistrés au Royaume-Uni conformément au règlement *Benchmark* (règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016 concernant les indices utilisés comme indices de référence dans le cadre d'instruments et de contrats financiers ou pour mesurer la performance de fonds d'investissement).

Les informations y afférentes dans la partie générale du prospectus ont par conséquent été actualisées, dans la mesure où certains des indices de référence utilisés par les compartiments sont désormais considérés être émis par des administrateurs de pays tiers, et sont dès lors soumis à des règles différentes.

La période de transition prévue pour ces indices de référence viendra à expiration le 31 décembre 2023. Le prospectus sera mis à jour en temps voulu, suite à la communication de nouvelles informations de la part des administrateurs d'indices concernés.

6. Définition de Jour ouvré pour le compartiment Moorea Fund – European Equity Quality Income

La définition de Jour ouvré pour le compartiment Moorea Fund – European Equity Quality Income est modifiée comme suit : « Tout jour ouvré entier au Luxembourg ».

Les actionnaires en désaccord avec ces modifications ont la possibilité de demander le rachat ou la conversion de leurs actions sans frais de rachat jusqu'au 14 juillet 2021 (avant midi).

Le Prospectus daté juillet 2021 est disponible en ligne sur le site Internet de la Société de Gestion <https://sgpwm.societegenerale.com/fr/>, et peut être consulté au siège social du Fonds (28-32, Place de la gare, L-1616 Luxembourg) ainsi qu'au siège social de la Banque dépositaire (Société Générale Luxembourg, 11 Avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg).

Les actionnaires du Fonds pourront également contacter, en Belgique, l'établissement chargé du service financier en Belgique (ABN AMRO Private Banking NV, Kortrijksesteenweg 302, B-9000 Gent) lieu où le Prospectus en anglais, les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur en français et les rapports périodiques du Fonds en anglais, sont disponibles gratuitement.

En outre, les documents mentionnés ci-dessus ainsi que la valeur nette d'inventaire sont également disponibles en version électronique sur le site internet suivant : www.fundsquare.net.

Toutes les informations publiées, à l'attention des actionnaires, dans le pays d'origine du Fonds le seront également sur le site internet de BEAMA www.beama.be, section Publications.

Luxembourg, le 14 juin 2021

Le Conseil d'administration